



144 rue du 8 mai 1945 – 27400 TERRES DE BORD

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 28 septembre 2024 à 11h

Présence de :

Patrice PHILIPPE, Monsieur le maire de Terres de bord,

Marie-Josée DUË, maire déléguée de Montaure et adjointe au maire à la délégation : Enfance, Jeunesse, Éducation.

Jeunes Élus présents : BILOE Clarisse, BOYER Lilou, COLIBERT Justin, GUENON Léonie, GUIPPONI Robin, HUET RICHARD Agatha, HUMBERT Romane, HUMBERT Soline, MAILLARD Agathe, MARBACH Candice, MERCEY Léa, ROGER Léandre, VERNA Clément.

Élus excusés : LEGRAND Zoéline

Élus absents : CHAMBOLLE Liam, CHAMBOLLE Solveig, FRERET Lysandre

Présence des élus du Conseil Municipal : AUTECHAUD Fabrice, BILOE Christophe, MAILLARD Orlane, ROUZE Stéphane.

Le maire remercie les parents et les jeunes élus de leur présence au Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les anciens élus venus faire la passation de pouvoir.

L'appel nominal est effectué par Marie-Josée DUË.

Le maire demande aux jeunes élus d'ouvrir la sacoche devant eux et de prendre l'écharpe. Les anciens jeunes élus et les élus présents aident les jeunes à mettre leur écharpe.

L'ordre du jour est ouvert par **le mot du maire**. Son discours rappelle le rôle de l'élu, les manifestations et projets effectués par les anciens élus (city-stade, visite de l'Assemblée nationale, etc) ...

Approbation du règlement intérieur :

Il a été envoyé aux jeunes élus, qui ont pu le lire. Ils n'ont rien à amender, il est donc soumis à signature.

Débat autour des sujets à traiter et questions diverses :

City-stade :

- Agathe demande s'il y aura une inauguration et des discours.
- Justin propose d'organiser des tournois pendant l'inauguration.
- Léandre demande s'il y aura du monde, des personnes de la commune.

➡ Monsieur le maire répond qu'au cours des inaugurations on invite les personnes qui ont aidé à financer les équipements. En ce qui concerne le city-stade, on a fait appel à l'agglomération Seine-Eure, l'agence nationale du sport, le département de l'Eure et son préfet. Seront invitées les personnes qui représentent ces organismes.

- Candice dit avoir déjà vu une inauguration à la télévision et qu'on y coupe une banderole.
- Léandre rectifie et parle d'un ruban.
- Agathe ajoute que le ruban est bleu, blanc, rouge.

➡ Monsieur le maire annonce que le ruban est ensuite découpé et que les participants pourront en garder un morceau.

- Justin propose des tournois de football, basketball, tennis et badminton.
- Clarisse ajoute le volleyball.
- Candice demande où le city-stade sera construit.

➡ Monsieur le maire répond qu'il sera sur l'ancien terrain de tennis. Des économies ont été ainsi faites puisqu'il n'y aura pas de chape de béton à faire. Il est plus petit que le terrain de tennis et l'ancien CMJ avait également pensé à implanter d'autres jeux pour les plus petits et des structures pour les parents.

- Justin se demande à quel moment on pourra faire cette inauguration.

➡ Le samedi paraît être un moment opportun.

Assemblée Nationale :

Monsieur le maire demande aux jeunes s'ils connaissent l'Assemblée nationale. (Les anciens jeunes élus laissant la parole aux nouveaux jeunes élus, interviennent pour donner des précisions).

- Agathe pense que l'Assemblée nationale est l'endroit où les gens se rassemblent.
- Clarisse dit que c'est le lieu où on vote les lois.
- Candice pense que c'est aux Champs Elysée où le président habite.
- Léandre : on vote les délégués, les élus.
- Clarisse : Ce sont des députés.
- Candice : Il y a le président Macron et les députés.

Justin : Le député de la circonscription.

Agathe : C'est Philippe Brun.

➡ Monsieur le maire explique en effet que c'est le député de notre circonscription qui nous invitera à l'Assemblée nationale.

Épicerie :

- Léandre, qui a entendu parler d'une nouvelle épicerie demande où elle sera installée.

➡ Monsieur le maire répond qu'elle sera dans l'ancienne mairie de Tostes et qu'elle ouvrira probablement en novembre.

Aménagements de voies douces :

- Candice : Ce sont des voies dans les forêts, où il n'y a pas de pollution.
- Léandre : Ce sont des voies pour les piétons et les vélos.

- Agatha : Il y en a une à la boulangerie.

➡ Monsieur le maire répond qu'en 2025 vont être effectués des travaux de voies douces, c'est à dire un aménagement de piste cyclable qui part de Tostes vers la Vallée où des comptages ont été effectués. Ils indiquent que les 3500 voitures qui passent dans la rue qui traverse la Vallée et descend sur Elbeuf roulent en moyenne à 80km/h. Au vu de la dangerosité de cette route, le département accepte de faire ralentir la circulation en permettant des travaux d'aménagement et nous aidera à en payer la moitié.

- Candice rajoute que c'est la rue où elle habite.

- Léandre indique qu'il a failli se faire renverser par un chauffard en venant ce matin en trottinette. Il habite rue Pasteur.

➡ Monsieur le maire ajoute qu'un comptage rue Pasteur a aussi été effectué et que la moyenne était de 50kmh. Le département n'a pas estimé que la rue était dangereuse.

- Candice : Que peut-on faire pour que les gens roulent moins vite ?

➡ Monsieur le maire : On peut rétrécir la route visuellement.

- Candice propose de mettre un sens unique dans la rue des écoles (la rue étant très étroite à certains endroits pour se croiser).

➡ Monsieur le maire : Oui ce serait possible jusqu'à la rue des clos Binaux mais la rue appartient à deux communes et l'agglomération doit également émettre un avis.

- Agathe propose de mettre un dos d'âne.

➡ Monsieur le maire : Beaucoup d'aménagements ont été pensés comme un rétrécissement, un passage surélevé avec un terre-plein central, un grand trottoir et une piste cyclable.

- Justin : A-t-on un ordre de grandeur pour la construction du city-stade ?

➡ Monsieur le maire : Il sera monté en deux semaines, il faudra attendre ensuite qu'il soit contrôlé par une entreprise qui vérifie si tout est bien aux normes (sécurité).

➡ Madame Dué ajoute que l'installation sera rapide mais qu'en effet le projet était long puisque l'on devait trouver les financeurs et se mettre d'accord sur les équipements du city-stade lui-même. C'était le travail du CMJ précédent.

- Léandre demande si l'agrandissement de l'école de Montaure est toujours d'actualité.

➡ Monsieur le maire répond que oui. Il s'agit de deux agrandissements, celui de l'école et celui du centre de loisirs, de manière à accueillir tout le monde.

- Candice : Je suis à l'école de la Vallée, j'y resterai ?

➡ Monsieur le maire : Tout le monde sera accueilli à l'école de Montaure. L'école de la Vallée appartient à La Haye Malherbe et la commune de Terres de bord paie tous les ans 37000€ de fonctionnement. C'est une somme qui ne sera plus à payer.

- Agatha propose de mettre des bancs dans la cour de l'école, près de la boulangerie, près des mares de Tostes et de Montaure.

- Candice remercie les communes d'avoir installé des boîtes à livres.

➡ Monsieur le maire : C'est une idée qu'il faudra développer.

- Justin soulève le problème des trottoirs existants ou non existants sur la commune.

➡ Monsieur le maire répond que certains peuvent être refaits mais que c'est un investissement très cher (300000€), et qu'il y a aussi des travaux à faire au niveau des vieux bâtiments tels que la mairie et l'église.

- Léa soulève le caractère dangereux de la descente de la Ravine pour les piétons.

➡ Monsieur le maire répond que le projet d'une passerelle a déjà été fait et chiffré.

- Léandre indique que la mare déborde jusqu'aux maisons.

➡ Monsieur le maire répond que la gestion de l'eau est une compétence de l'agglomération. On lui fait remonter le problème et c'est l'agglomération qui fait les travaux ou aménagements.

- Candice demande ce qu'est l'agglomération.

➡ Monsieur le maire répond que c'est le rassemblement de 60 communes.

- Candice : L'arrêt de bus à la Vallée qui est en pierre n'a pas de trottoir.

➡ Il faudra demander à l'agglomération et au département pour un aménagement.

Justin propose de faire plus de communication au niveau du Prieuré pour que les habitants puissent s'y promener.

➡ Monsieur le maire répond qu'il est dans le domaine privé et que les propriétaires nous accueillent dans ce lieu pour certaines manifestations.

- Candice demande où se trouve le prieuré.

On lui indique qu'il se situe entre la mairie et l'église.

- Justin soulève le problème du car scolaire qui, sur le retour, ne passe pas par Escroville pour déposer les enfants mais les dépose à Montaure. Il pense à Robin et aux autres jeunes qui vont au collège et habitent Escroville.

➡ Monsieur le maire se souvient avoir interpellé les services de transport scolaire déjà les années précédentes et qu'en effet ils refusent de faire passer le car sur ce créneau horaire. Il va à nouveau les contacter.

- Agatha propose de mettre des jeux pour les enfants près du city-stade.

➡ L'idée a déjà été évoquée lors des précédents CMJ. Les élus du CMJ précédent ont émis l'idée d'un terrain de jeux pour les plus petits et de rénover le terrain de boules.

- Léa s'inquiète de l'état de la table de ping-pong qui est recouverte de mousse.

➡ Monsieur le maire dit qu'en effet elle a dû être mal placée au départ. Étant située sous un arbre, on profite de l'ombre mais aussi de l'humidité qui s'installe sur la table.

- Agatha demande si la cantine sera toujours dans la salle des fêtes.

➡ Monsieur le maire explique qu'au moment du COVID, les enfants ont été installés dans la salle des fêtes car il était impossible de respecter les distances entre les personnes

dans la petite cantine. Par manque de place, le centre de loisirs a ensuite investi la petite cantine. Les élèves de l'école de Montaure sont ainsi restés dans la salle des fêtes qui, pour le coup est bien plus utilisée qu'avant. Elle ne sert, en effet, que pour les week-ends. On ne construira pas de cantine scolaire, cela permettra de réduire les coups sur la restructuration de l'école.

- Agatha se demande pourquoi les Papys et les Mamys viennent manger à la cantine de l'école.

➡ Monsieur le maire répond que c'est le CCAS qui a mis cela en place pour favoriser le lien social afin que les personnes âgées ne mangent pas seules chez elles. Cela leur permet également de partager un moment avec les jeunes de la commune.

- Agatha trouve que c'est très bien et que l'on parle beaucoup avec eux.

- Léa se demande pourquoi Mélanie (Bogazyck, professeur des écoles) a bougé (n'est plus dans la yourte).

➡ Monsieur le maire répond que cette année, Mélanie doit accueillir des enfants à besoins particuliers. Pendant les vacances, il a fallu réaménager l'ancienne cantine avec un coût de 15000€ et laisser la yourte au centre de loisirs.

Les jeunes élus n'ayant plus de remarques, ni de questions, Monsieur le maire clôt la séance et propose aux jeunes et à leurs parents de visiter la mairie.

Un pot de l'amitié s'en suivra ainsi que la photo du CMJ devant la mairie.

